

Enseignement supérieur & Recherche

La réforme de la voie professionnelle augmente considérablement les effectifs de bacheliers professionnels. Bien que ce baccalauréat ait d'abord vocation à préparer les jeunes à une insertion professionnelle immédiate, leur nombre dans l'enseignement supérieur progresse également, aussi bien sous statut scolaire que par alternance. 42 % des lauréats poursuivent leurs études à l'issue du baccalauréat. Ils s'inscrivent très majoritairement en sections de techniciens supérieurs, où ils obtiennent des résultats mitigés : près de la moitié d'entre eux obtiennent leur diplôme. Lorsqu'ils rejoignent les formations générales à l'Université, ils sont très peu nombreux à y obtenir leur licence. Un quart d'entre eux ont arrêté leurs études un an après leur inscription en première année de licence.

Les bacheliers professionnels dans l'enseignement supérieur

En 2009, dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle et de la mise en place des épreuves orales du second groupe, le nombre d'admis au baccalauréat a augmenté fortement entre 2008 et 2009 (+ 17 400 reçus), alors que celui des inscrits ne progressait que de 4 000.

La session du baccalauréat 2011 (données hors Mayotte) a été marquée par l'arrivée massive de lycéens issus du nouveau cursus en trois ans, à l'image de ce qui se fait en lycée général et technologique. On a enregistré 36 900 lauréats supplémentaires par rapport à 2010. 42 % d'entre eux sont titulaires d'un baccalauréat dans une spécialité de la production, et 58 % ont un baccalauréat relevant du domaine des services. Le profil des bacheliers professionnels est spécifique : alors que les filles sont majoritaires parmi les titulaires d'un baccalauréat général ou technologique, les garçons représentent 56 % d'entre eux. Ils sont en moyenne âgés de 20,2 ans, soit deux ans de plus que les bacheliers généraux, et sont plus fréquemment issus d'un milieu social modeste. 12 % d'entre eux ont obtenu leur baccalauréat par apprentissage.

Plus d'un bachelier sur quatre est désormais titulaire d'un baccalauréat professionnel

En 2010, ce sont 65,1 %¹ des jeunes d'une génération qui obtiennent le baccalauréat en France métropolitaine et DOM, contre 65,2 % en 2009. En 2011, la forte progression du nombre des candidats au baccalauréat professionnel (+ 35 %) conjuguée à un taux de réussite de 84 %, a porté la part d'une génération obtenant le baccalauréat à 71,6 % (France métropolitaine + DOM hors Mayotte).

Pour la première fois depuis sa création, le baccalauréat professionnel représente plus du quart des lauréats (27,4 %), dépassant le baccalauréat technologique (22,7 %) (tableau 1). De 1995 à 2011, la répartition des bacheliers s'est modifiée en faveur des séries professionnelles (+ 136 % soit 89 700 lauréats de plus). Cette évolution

1. Les données démographiques publiées par l'INSEE chaque année fournissent des estimations de populations par année qui sont provisoires pour les plus récentes et définitives pour les autres. On a ici des estimations de populations définitives pour le calcul du taux d'accès au bac 2009, et provisoires pour les sessions 2010 et 2011.

TABLEAU 1 - Évolution de la part des bacheliers - France métropolitaine + DOM

	1995	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*
Bac général	58,4	53,8	54,0	53,7	53,9	53,2	52,6	49,9
Bac technologique	28,2	27,8	26,8	26,2	26,2	24,4	25,1	22,7
Bac professionnel	13,4	18,4	19,2	20,0	19,9	22,4	22,3	27,4

* Hors Mayotte.

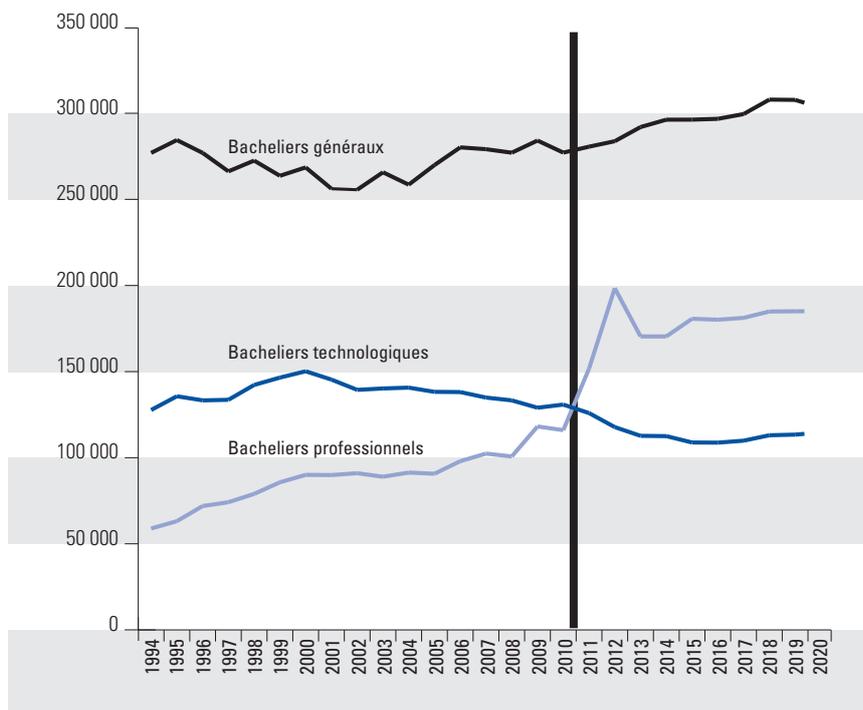
Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES C1 et MENJVA-MESR DEPP

s'est faite au détriment des séries technologiques (- 6,8 % soit 9 400 lauréats de moins) et des séries générales (- 1,4 % soit 3 900 lauréats de moins). En 2012, dans la suite de 2011, le nombre de bacheliers professionnels devrait être particulièrement élevé en raison de la coexistence entre l'ancien système et le nouveau². Les effectifs devraient marquer un repli à 185 000 en 2013, puis remonter à 187 000 à l'horizon 2020 (graphique 1).

En 2010-2011, plus de quatre bacheliers professionnels sur dix poursuivent des études supérieures

Le baccalauréat professionnel a d'abord vocation à préparer les jeunes à une insertion professionnelle immédiate. Contrairement aux lauréats des filières générales et technologiques, l'arrêt des études reste majoritaire pour les bacheliers professionnels : seuls 26 % de ces bacheliers étaient inscrits dans l'enseignement supérieur en 2010, hors alternance (tableau 2). Cependant ce taux ne cesse de progresser : de 17 % en 2000, il est passé à 23 % en 2005, puis 26 % en 2010. Si l'on y ajoute les jeunes bacheliers professionnels qui poursuivent des études en apprentissage (+ 10 345 étudiants supplémentaires, voir l'encadré « Les bacheliers professionnels en apprentissage dans le supérieur »), et ceux qui poursuivent en contrat de professionnalisation dans le supérieur (+ 8 %), le taux de poursuite d'études supérieures atteint 42 %³.

GRAPHIQUE 1 - Évolution du nombre de bacheliers - France métropolitaine + DOM



Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES C1 et MENJVA-MESR DEPP

Ce taux varie fortement selon le parcours scolaire antérieur. Les bacheliers professionnels qui ont obtenu leur baccalauréat en apprentissage font pour 54 % d'entre eux le choix d'arrêter leurs études

(tableau 3). Ce choix s'explique peut-être par les résultats obtenus en termes d'insertion professionnelle par ces bacheliers. Selon les enquêtes menées auprès des sortants de lycée et d'apprentissage, 56 % des sortants de lycée titulaires d'un

2. Jusqu'en 2008, le baccalauréat professionnel se préparait en deux années après un BEP, et plus rarement après un CAP. Il fallait donc quatre ans pour l'obtenir, soit une année de plus que pour un baccalauréat général ou technologique. Depuis 2009, les deux années de BEP sont remplacées par une seconde professionnelle dont le contenu est réaménagé sur la base des programmes des BEP. Le baccalauréat professionnel s'obtient désormais en trois ans. Cette réforme a pour conséquence une augmentation des effectifs de terminales professionnelles puisque les élèves sont incités à continuer jusqu'au baccalauréat.

3. Ce taux est calculé à partir de données administratives qui rendent compte des inscriptions. Il diffère de celui obtenu par l'interrogation directe des personnes (Panel de bacheliers 2008, cf. tableau 3) pour plusieurs raisons : écarts de champ (certaines STS hors contrat pouvant ne pas figurer dans les données administratives), dates d'observation différentes, nature des données (inscriptions administratives versus déclarations des individus, qui ont pu, après l'inscription administrative, abandonner ou prendre une autre voie).

TABLEAU 2 - Évolution des taux de poursuite des bacheliers professionnels dans l'enseignement supérieur - Formation initiale sous statut scolaire France métropolitaine + DOM

Année	Enseignement long				Total enseignement long	Enseignement court					Total enseignement supérieur	Autres orientations
	Bacheliers : 100 %	Université hors IUT	CPGE (public + privé)	Autres formations longues		IUT	STS production	STS services	Santé social	Total enseignement court		
2005	93 268	5,9	0,0	0,5	6,4	0,7	7,3	8,4	0,1	16,4	22,8	77,2
2006	100 562	5,7	0,0	0,5	6,2	0,6	6,9	8,6	0,1	16,2	22,4	77,6
2007	104 975	5,0	0,0	0,5	5,5	0,5	6,9	8,7	0,1	16,2	21,7	78,3
2008	103 311	4,7	0,0	0,5	5,1	0,6	7,2	9,4	0,1	17,4	22,5	77,5
2009	120 728	6,9	0,0	0,5	7,4	0,7	7,5	9,5	0,1	17,7	25,1	74,9
2010	118 586	6,9	0,0	0,5	7,4	0,7	7,7	9,7	0,1	18,3	25,6	74,4

Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES C1 et MENJVA-MESR DEPP

baccalauréat professionnel étaient en emploi sept mois après, et ce chiffre était de 70 % pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel ayant terminé leur apprentissage⁴. Lorsque ces bacheliers poursuivent dans l'enseignement supérieur, ils le font dans la quasi-totalité des cas en alternance. En revanche, les titulaires d'un baccalauréat obtenu sous statut scolaire sont plus nombreux à accéder à l'enseignement supérieur (50 % contre 36 % pour ceux qui sont passés par l'apprentissage), mais pour un tiers d'entre eux seulement en alternance. Lors de leur année de terminale, les lycéens qui souhaitent accéder à l'enseignement supérieur formulent des vœux par le biais du portail Admission Post-Bac (APB). Plus de 80 % des titulaires d'un baccalauréat professionnel qui souhaitent poursuivre dans l'enseignement supérieur demandent à être admis en sections de techniciens supérieurs (y compris agricoles [STSA]) (graphique 2). Les autres se répartissent à parts quasi égales entre les licences générales à l'université et les IUT. Les sections de techniciens supérieurs, qui dispensent une formation courte comme les IUT, pratiquent aussi une sélection à l'entrée, mais elles sont largement ouvertes aux bacheliers technologiques et professionnels soucieux de poursuivre des études supérieures. Les élèves qui ont obtenu une mention « Très bien » ou « Bien » au baccalauréat professionnel sont admis de droit en section de techniciens supérieurs s'ils en font la demande. Cette mesure, adoptée à l'issue de la session 2006, favorise l'accueil des bacheliers professionnels qui souhaitent poursuivre des études supérieures. À l'issue de la procédure d'affectation, 91 %⁵ des élèves de terminale professionnelle qui avaient émis en premier choix un souhait d'orientation en BTS ont une réponse positive dans cette filière, même s'il ne s'agit pas nécessairement de la spécialité ou de l'établissement demandés dans leur premier vœu.

4. Les élèves ayant préparé un diplôme plus élevé que le baccalauréat, mais ayant échoué, sont comptabilisés dans ces chiffres.

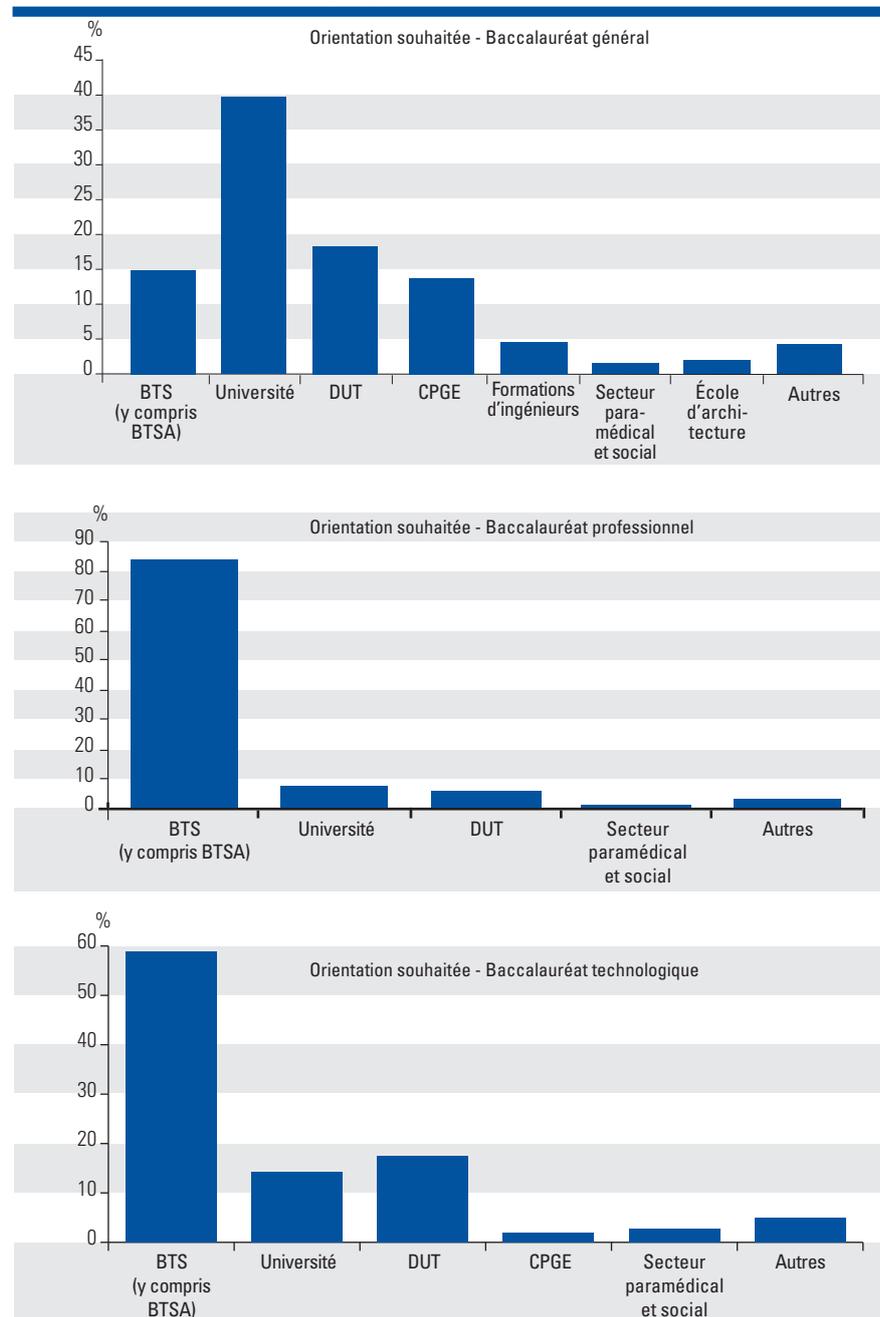
5. Parmi les étudiants qui ont accepté un vœu.

TABEAU 3 - Poursuite d'études des bacheliers professionnels selon qu'ils étaient ou non en apprentissage en terminale (en %) - France métropolitaine

	Scolaires en terminale	Apprentis en terminale	Ensemble des bacheliers professionnels
Licence	5	1	5
STS	41	33	39
par la voie scolaire	25	1	20
avec un contrat d'apprentissage	8	26	11
avec un contrat de professionnalisation	8	6	8
Autres formations supérieures	4	2	3
Ensemble des poursuites d'études supérieures	50	36	47
par la voie scolaire	33	2	27
en alternance	17	34	20
Formations non supérieures	7	10	8
Non poursuite d'études	43	54	45
Répartition des bacheliers professionnels selon leur origine	82	18	100

Source : panel de bacheliers 2008 (MESR DGRI-DGESIP SIES)

GRAPHIQUE 2 - Orientation souhaitée par type de baccalauréat (en %) - France métropolitaine + DOM



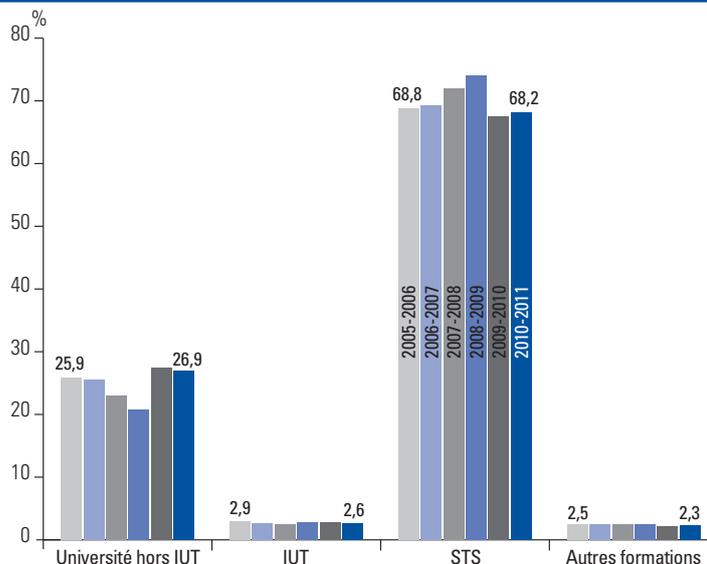
Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES C1 APB 2011

78 % des bacheliers professionnels en poursuite d'études sont accueillis en première année de STS, sous statut scolaire ou en alternance

Les inscriptions effectives confirment très largement ces souhaits d'orientation : au total, sur 100 nouveaux bacheliers professionnels (session 2010) inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur sous statut scolaire en 2010-2011, 27 % s'inscrivent dans une filière générale en premier cycle universitaire, 68 % s'inscrivent en STS (y compris STSA), 3 % en IUT, 2 % dans d'autres formations (graphiques 3 et 4). À titre de comparaison, 55 % des bacheliers technologiques qui poursuivent dans l'enseignement supérieur sous statut scolaire s'inscrivent en STS. En tenant compte de l'alternance, on estime à 78 % environ la part des bacheliers professionnels en études supérieures qui sont inscrits en STS. Les bacheliers professionnels inscrits en STS sous statut scolaire sont un peu plus nombreux à avoir choisi une spécialité dans le domaine des services (56 % contre 44 % pour la production), à l'inverse de ceux qui sont en STS en alternance (41 % dans les services, 59 % dans la production).

Les nouveaux bacheliers professionnels qui se dirigent vers les formations générales de l'université optent plutôt pour les disciplines littéraires, juridiques ou économiques. 12 % de ces bacheliers poursuivant dans le supérieur sont inscrits en « Lettres, langues, sciences humaines, arts » dont la moitié en « sciences humaines ». 10 % s'inscrivent en première année de licence (L1) de « Droit, Sciences économiques, AES » (Administration économique et sociale) – dont 4 % en « Droit sciences politiques » et 4 % en « AES ». Quelques-uns (2,4 %) s'inscrivent en « Sciences et techniques des activités physiques et sportives » ou STAPS (graphique 4). D'après les premiers résultats d'une enquête effectuée auprès de nouveaux bacheliers inscrits en licence générale à l'université à la rentrée 2011, les bacheliers professionnels disent moins fréquemment que les autres être

GRAPHIQUE 3 - Répartition par grandes filières des nouveaux bacheliers professionnels inscrits dans l'enseignement supérieur en formation initiale (en %) - Évolution 2005-2010 - France métropolitaine + DOM



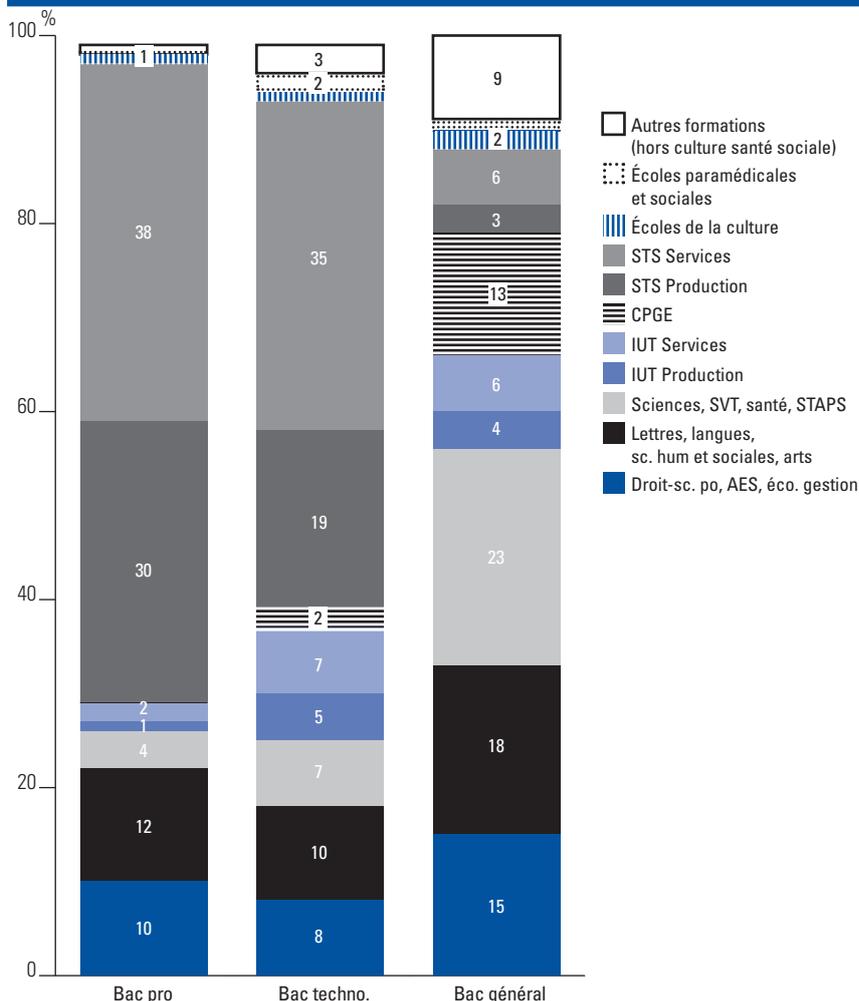
Lecture : sur 100 nouveaux bacheliers professionnels 2010 inscrits immédiatement dans l'enseignement supérieur, 68,2 % sont en STS, 26,9 % en université hors IUT, 2,6 % en IUT et 2,3 % en « autres formations ».

Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES C1 et MENJVA-MESR DEPP

plutôt ou très motivés, réponse faite par 72 % des bacheliers professionnels contre 88 % des bacheliers généraux. Ils déclarent

une participation à trois des dispositifs du Plan Réussite en Licence – tests de positionnement ou d'évaluation, entretien avec

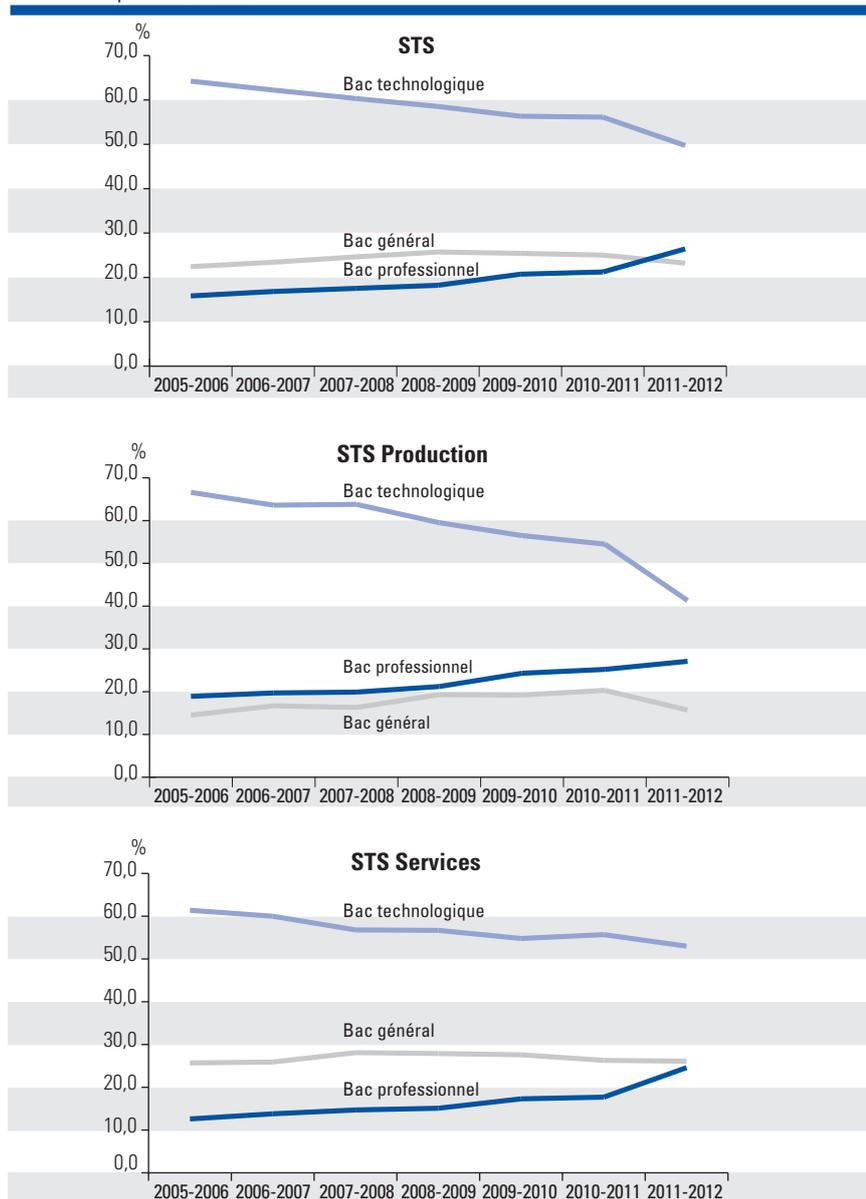
GRAPHIQUE 4 - Répartition des nouveaux bacheliers professionnels 2010 inscrits en formation initiale dans les filières de l'enseignement supérieur en 2010-2011 (bacheliers technologiques et généraux à titre de comparaison) (en %) - France métropolitaine + DOM



Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES C1 et MENJVA-MESR DEPP

GRAPHIQUE 5 - Part des bacheliers professionnels en STS par rapport à l'ensemble des bacheliers inscrits en STS - Formation initiale - Évolution 2005-2010

France métropolitaine + DOM



Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES C1 et MENJVA-MESR DEPP

TABEAU 4 - Devenir des bacheliers professionnels la deuxième année selon leur orientation après le bac (en %) - France métropolitaine

Orientation après le bac	Situation la 2 ^e année	Bac professionnel	Bac technologique	Bac général	Ensemble
STS scolaires	passent en 2 ^e année	72	83	87	82
	redoublent*	9	8	6	8
	se réorientent	5	4	5	5
	arrêtent leurs études	14	5	2	5
STS en alternance	passent en 2 ^e année	75	75	-	76
	redoublent*	10	15	-	12
	se réorientent	1	2	-	2
	arrêtent leurs études	14	8	-	10
L1	passent en L2	14	21	59	53
	redoublent*	40	30	21	22
	se réorientent	22	38	16	19
	arrêtent leurs études	24	11	4	6
Ensemble des bacheliers inscrits dans le supérieur	passent en 2^e année	66	67	64	65
	redoublent*	12	13	17	15
	se réorientent	6	13	17	15
	arrêtent leurs études	16	7	2	5

* Dans la même spécialité ou dans une autre.

Source : MESR DGESIP-DGRI SIES (panel de bacheliers 2008)

un enseignant-référent, tutorat d'accompagnement – inférieure à celle des autres bacheliers. Seuls les deux tiers d'entre eux disent vouloir continuer en licence l'année suivante, et ce sont les plus nombreux à vouloir arrêter leurs études après l'obtention de la licence.

La part des bacheliers professionnels ne cesse de croître en STS

Ces évolutions – augmentation du nombre de bacheliers professionnels et de leur taux de poursuite dans l'enseignement supérieur – se traduiront à terme par une modification du profil des entrants dans l'enseignement supérieur, qui n'est aujourd'hui pas encore perceptible dans les chiffres : en 2010, les nouveaux bacheliers professionnels, du fait de leur taux de poursuite inférieur à celui des autres bacheliers, représentent seulement 7 % des nouveaux entrants, les bacheliers généraux 68 % et les bacheliers technologiques 25 %.

Bien que minoritaire, la part des bacheliers professionnels en STS ne cesse d'augmenter (+ 10,6 points entre 2005 et 2011), à l'inverse des bacheliers technologiques dont la part a perdu 14,5 points en sept ans (graphique 5). C'est en STS production que les évolutions sont plus fortes. La part des bacheliers professionnels augmente de 8,2 points, celle des bacheliers technologiques diminue de 25,3 points. C'est dans cette même filière que la part des bacheliers professionnels est supérieure à celle des bacheliers généraux (respectivement 27,1 % et 15,7 % en 2011). Les effectifs de bacheliers professionnels augmentent également parmi les nouveaux inscrits à l'université : les chiffres les plus récents concernant la rentrée 2011 permettent d'estimer à 7,8 % la part des bacheliers professionnels parmi les nouveaux bacheliers s'inscrivant pour la première fois en L1. C'est dans la filière AES que leur part est la plus élevée (23,8 %). Ils sont également présents en STAPS (10,7 %) et en Sciences économiques-gestion (8,7 %).

TABLEAU 5 a) Réussite à la licence générale en 3 ans

Réussite pour les cohortes des inscrits en L1 en 2007 ou 2006 selon le type de baccalauréat

		2007-2010		2006-2010	
		Réussite en 3 ans	Réussite en 3 ans	Réussite en 3 ans	Réussite cumulée en 4 ans
Série du baccalauréat	Littéraire	30,8	32,4	44,9	
	Économique	33,3	35,5	49,5	
	Scientifique	34,4	34,2	47,8	
	Technologique STG	6,3	6,1	11,6	
	Autre technologique	9,2	9,1	15,3	
	Professionnel	2,7	2,2	4,1	
	Autres que bacheliers	21,2	21,8	30,6	
Total	27,0	27,9	39,3		

b) Réussite à la licence professionnelle en 1 an et 2 ans sans réorientation

Part parmi les effectifs et réussite pour les inscrits en lycée professionnel en 2008

		Taux de réussite			
		% parmi les inscrits	Réussite en un an	Réussite en deux ans	Réussite cumulée en 2 ans
Série du baccalauréat	Littéraire	6,9	87,7	2,0	89,7
	Économique	16,0	90,5	1,0	91,5
	Scientifique	26,2	89,9	1,1	91,0
	Techno STI	16,8	87,5	1,0	88,5
	Techno STT	14,8	85,2	1,3	86,4
	Autres technos	5,9	88,5	1,5	90,1
	Professionnel	5,5	85,4	1,5	87,0
	Autres que bacheliers	8,0	77,4	3,0	80,4
Total	100,0	87,4	1,3	88,8	

c) Réussite au DUT en 2 et 3 ans sans réorientation

Réussite en DUT d'étudiants entrant pour la première fois en première année d'IUT à la rentrée universitaire 2007 ; part parmi les effectifs et réussite selon la série du baccalauréat

		Taux de réussite			
		% parmi les inscrits	Réussite en 2 ans	Réussite en 3 ans	Réussite cumulée en 3 ans
Série du baccalauréat	Littéraire	3,6	72,3	5,0	77,3
	Économique	23,2	74,1	5,8	80,0
	Scientifique	41,6	69,8	9,0	78,8
	Techno STI	10,9	49,6	13,6	63,2
	Techno STT	12,9	57,2	9,3	66,6
	Autres technos	2,6	54,2	14,7	68,8
	Professionnel	1,6	38,3	8,8	47,1
	Autres que bacheliers	3,6	48,4	10,7	59,1
Total	100,0	65,4	8,9	74,3	

d) Réussite en BTS des bacs pros à la session 2010 par régime et par type de formation

		BTS domaine production			BTS domaine services			Total		
		Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite
Bac pro production	Total	8 806	5 884	66,8	1 522	715	47,0	10 328	6 599	63,9
	dont scolaire	4 177	2 793	66,9	487	295	60,6	4 664	3 088	66,2
	dont apprentissage	3 581	2 538	70,9	309	145	46,9	3 890	2 683	69,0
Bac pro services	Total	99	64	64,6	20 240	9 058	44,8	20 339	9 122	44,8
	dont scolaire	69	47	68,1	7 121	4 012	56,3	7 190	4 059	56,5
	dont apprentissage	9	6	66,7	3 749	1 837	49,0	3 758	1 843	49,0
Total bac pro	Total	8 905	5 948	66,8	21 762	9 773	44,9	30 667	15 721	51,3
	dont scolaire	4 246	2 840	66,9	7 608	4 307	56,6	11 854	7 147	60,3
	dont apprentissage	3 590	2 544	70,9	4 058	1 982	48,8	7 648	4 526	59,2

Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES C1 et MENJVA-MESR DEPP

Champ : France métropolitaine + DOM.

Parcours et réussite des bacheliers professionnels dans l'enseignement supérieur

53 % des bacheliers 2008 inscrits en première année de licence à la rentrée 2008-2009 poursuivent leur cursus de licence l'année suivante, en général en deuxième année, 19 % se réorientent, et 6 % déclarent arrêter leurs études (tableau 4). Ces proportions varient fortement selon le type de baccalauréat : si 59 % des bacheliers généraux sont en deuxième année de licence un an après leur inscription en première année, ce n'est le cas que de 14 % des bacheliers professionnels, plus nombreux à effectuer une seconde première année, à se réorienter, et surtout à arrêter leurs études. Un quart des bacheliers professionnels 2008 inscrits en L1 à la rentrée 2008 déclarent, un an après, avoir arrêté leurs études. Leurs parcours sont très différents en STS : 72 % des entrants en STS scolaires titulaires du baccalauréat professionnel passent en seconde année, 5 % se réorientent, et 14 % arrêtent leurs études. Ils sont proportionnellement plus nombreux à poursuivre en STS l'année suivante quand ils s'inscrivent en STS par alternance.

La réussite au BTS, en alternance et sous statut scolaire, selon le diplôme initial fait apparaître des résultats en retrait pour les bacheliers professionnels : 30 700 titulaires d'un baccalauréat professionnel se sont présentés à la session 2010, et leur taux de réussite à l'examen a été de 51,3 %, soit 20,4 points de moins que les bacheliers technologiques, et 30,3 points de moins que les bacheliers généraux (tableau 5). Les titulaires d'un baccalauréat

professionnel dans le domaine de la production, qui représentent 34 % des bacheliers professionnels présents à l'examen du BTS, ont un taux de réussite meilleur que celui de leurs homologues diplômés dans le domaine des services (respectivement 63,9 % et 44,8 %). En revanche, le statut n'influe guère sur le taux de réussite : les taux de réussite des bacheliers professionnels sous statut scolaire et par apprentissage en BTS sont très proches (respectivement 60,3 % et 59,2 %). Les étudiants inscrits en BTS production et titulaires d'un baccalauréat professionnel production réussissent mieux en apprentissage (70,9 %). Au final, si l'on tient compte des abandons en cours d'études et que l'on rapporte les diplômés de STS aux inscrits de première année, le taux de réussite des bacheliers

professionnels serait de l'ordre de 45 %. Quant aux bacheliers professionnels inscrits en première année de licence générale, ils sont très peu nombreux à obtenir leur licence en trois ans : seuls 2,7 % d'entre eux y parviennent, alors que plus du tiers des bacheliers généraux ont obtenu le diplôme trois ans après leur première inscription. C'est le cas de moins de 10 % des bacheliers technologiques (tableau 5). Même en quatre ans, leurs taux de réussite restent faibles et très en deçà de ceux des autres bacheliers : moins de 5 % d'entre eux sont licenciés au bout de quatre ans (cohorte 2006-2010). Pour la licence professionnelle, les écarts selon le parcours scolaire sont beaucoup moins marqués. 49 % des étudiants en licence professionnelle inscrits en 2008-2009 sont issus d'un bac général dont 26 %

d'un bac scientifique, 37,5 % proviennent d'un bac technologique et seulement 5,5 % d'un bac professionnel. Les bacheliers professionnels ont un taux de réussite en deux ans de 87 %, soit 4 points de moins que les bacheliers généraux. Une fois arrivés au stade de la licence professionnelle, ce n'est plus le baccalauréat d'origine qui compte. En revanche, la série du baccalauréat joue également un rôle considérable dans la réussite au DUT : les étudiants issus des baccalauréats généraux, quelle que soit leur série, ont un taux de réussite en deux ou trois ans supérieur à 77 % ; celui des bacheliers technologiques va de 62,9 % à 68,8 %. C'est le taux de réussite en deux ou trois ans des bacheliers professionnels, de 47,1 %, qui est le plus faible.

Sylvaine Péan
MESR SIES

Pour en savoir plus

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr

Les bacheliers professionnels en apprentissage dans le supérieur

À la rentrée 2010, plus de 10 000 nouveaux bacheliers professionnels – qu'ils aient obtenu leur baccalauréat sous statut scolaire ou apprenti – poursuivent des études en apprentissage dans le supérieur, soit 10 % de plus par rapport à la rentrée précédente ; en 2009, l'accroissement était de 7,5 %. Ces effectifs de bacheliers professionnels poursuivant en apprentissage dans le supérieur ne cessent de progresser, alors que parallèlement, le nombre de bacheliers professionnels a diminué en 2010 (- 1,8 %)

et fortement progressé en 2009 (+ 16,9 % suite à la mise en place d'un second groupe d'épreuves).

Le BTS reste le diplôme le plus représenté au niveau III avec 94 % d'entre eux qui s'inscrivent dans cette voie. Ce pourcentage atteint 95,5 % pour les bacheliers professionnels ayant obtenu ce diplôme sous statut d'apprenti, voire 99 % pour ces mêmes bacheliers dans le domaine de la production.

Origine scolaire des bacheliers professionnels inscrits dans le supérieur en apprentissage

Filières par apprentissage	Terminale pro statut scolaire			Terminale pro statut apprenti			Terminale pro statut scolaire ou apprenti		
	Production	Services	Total	Production	Services	Total	Production	Services	Total
BTS	96,7	88,2	92,5	99,0	89,6	95,5	97,9	88,8	93,9
DUT	0,7	2,7	1,7	0,2	1,4	0,7	0,5	2,2	1,2
Autres diplômes de niveau III	2,5	9,0	5,7	0,8	9,0	3,8	1,6	9,0	4,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	27,3	26,4	53,7	29,3	17,0	46,3	56,6	43,4	100,0 % (10 345)

Lecture : 27,3 % des bacheliers professionnels inscrits par apprentissage dans une filière de production étaient sous statut scolaire en terminale.

Source : MENJVA-MESR DEPP

Source : les données présentées sont issues du nouveau système d'information sur la formation des apprentis (SIFA) mis en place pour la première fois à la rentrée 2006. Cette base nationale de données individuelles recense de façon exhaustive les apprentis inscrits et présents au 31 décembre de chaque année, en métropole et dans les DOM. Les données de l'encadré concernent les apprentis inscrits au 31 décembre 2010, en formation sur l'année scolaire 2010-2011.

Sources

L'étude porte sur les bacheliers professionnels et leur poursuite d'études. Le champ concerne la France métropolitaine et les DOM.

Les données publiées ici sont les données de :

- OCEAN : fichier du baccalauréat,
- SISE (Système d'information sur le suivi des étudiants) pour les universités, les écoles d'ingénieurs reconnues par la Commission des titres d'ingénieurs, les écoles de management à diplômes visés, les instituts catholiques, les écoles normales supérieures, les écoles vétérinaires, les « grands établissements »,
- SCOLARITE pour les CPGE et STS et assimilés publics et privés sous contrat. Système automatisé de gestion et d'information des élèves des établissements du second degré et SCOLEGE (données des établissements privés hors contrat non rattachés au système d'information SCOLARITE),
- SAFRAN : fichier de données individuelles (sur le même modèle que SCOLARITE) du ministère de l'alimentation, de l'agriculture, de la pêche, de la

- ruralité et de l'aménagement du territoire pour les CPGE et STS agricoles,
- enquête n° 26 - Établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités,
- fichier de données individuelles du ministère du travail, de l'emploi et de la santé, direction générale de l'enseignement et de la recherche, formations sanitaires et sociales,
- enquête n° 48 - Établissements publics et privés d'enseignement supérieur artistique et culturel.
- SIFA : Système d'information sur la formation des apprentis.
- APB : Portail Admission Post-Bac : exploitation statistique des vœux formulés sur l'application admission post-bac.

Le Panel : première interrogation d'un nouveau panel de bacheliers 2008 sur un échantillon de 12 000 bacheliers 2008 scolarisés dans un établissement public ou privé de France métropolitaine en 2007-2008.